Vol. XXXIV — Saint-Boniface, Manitoba, 23 Novembre 1904. — No. 2

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente...... 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

EN FRANCE

M. Combes, le président du Conseil, vient d'indiquer les grandes lignes de son projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est le moyen, suivant M. Combes d'étrangler l'Eglise.

En dépit des tristes perspectives des choses de France au point de vue catholique, la persécution fera de vains efforts: l'Eglise triomphera de la lutte.

Lisez ce qu'écrivait naguère à M. Combes, Mgr Touchet, l'éminent évêque d'Orléans.

"Allez, messieurs, l'Eglise a mis dix-neuf siècles au tombeau elle fera bien encore d'autres funérailles. Mourez en paix: il restera assez de prêtres pour chanter *l'Alleluia* et la *De profundis* sur vos cercueils."

Confidite, ego vici mundum; ayez confiance, j'ai vaincu le monde, répète, après dix-neuf cents ans, le divin Conquérant!

O Maître, comment douter de votre force? Qui méconnaîtrait l'appui de votre bras? La tempête a tant de fois rugi autour du trône de Pierre: et tant de fois le calme s'e t rétabli. Tant d'insolents se sont rués sur le granit qui tient amarrée la barque de l'Eglise; et tant de têtes s'y sont brisées!.. Ils tomberont les persécuteurs modernes; et de leurs cendres montera dans les artères de l'Eglise un renouveau de circulation et de fécondité... et sur leurs tombes oubliées on plantera des temples: l'Eglise triomphera!

L'Union fait la force

La liberté religieuse supprimée dans nos écoles est comme un tison ardent recouvert de cendre.

Qu'on enlève à ce tison l'obstacle qui l'emprisonne et il en jaillira une flamme pure: celle de la liberté.

Quel est le principal obstacle qui nous empêche de voir reluire à nos yeux cette belle flamme? C'est la division.

L'apologue des "Membres et de l'estomac" que Gracchus raconta, au temps de la république romaine, devant ses concitoyens divisés entre eux alors que l'intérêt public était en danger, a la même signification morale pour nous, catholiques manitobains; qu'elle eut pour les Romains de cette époque.

La cause de leur faiblesse était la même que la nôtre, la zizanie Le but à atteindre avait le même caractère: celui de la défense de l'intérêt public.

Le moyen de parvenir à leur but était avant tout, l'union.

Les Romains le comprirent, ils s'unirent et triomphèrent.

Catholiques manitobains, loin de nous soit tout préjugé! Loin de nous soit toute querelle! Prenons à cœur l'intérêt des êtres les plus précieux que nous ayons au monde: l'intérêt de nos chers enfants. Unissons-nous dans une même phalange.

Armons-nous de nos nobles sentiments de pères de familles chrétiens Revendiquons nos droits enlevés par des lois iniques. Luttons; luttons unis jusqu'au triomphe, pour la grande cause publique, pour la liberté religieuse absolue dans nos écoles.

FLOURENS

Nos Affaires Municipales

Etaient présents, Son Honneur le maire Turenne au fauteuil, et MM. les conseillers Metcalfe, Gauvin, Cusson, Couture Gédéon, Dumouchel et Pelletier.

Le procès-verbal de la dernière séance et de son ajournement est lu et confirmé.

Lecture est faite de différentes communications.

Le conseiller Gauvin présente le 13me rapport du comité des finances en ces termes:

"Votre comité a l'honneur de recommander: Que la Garthshore-Thompson Pipe & Foundry Co., ayant rempli son contrat pour tuyaux d'aqueduc, son dépôt de $1000 lui soit remis par M. H. H. Bissett qui avait luimême fait le dépôt, avec intérêt de 3 p. c. depuis le 15 février dernier.

"2o. Que les comptes suivants soient acceptés et payés: O. Couture & Co., 01.20; Denis Daoust, 89.00; Telegram Printing Co., $4 00; la même, $6.50; la même, $1.00; Hague, Armington & Co, $5.75; Willson Stationery Co., $5,00; the King's Printer, 90c."

Ce rapport est adopté.

Le conseiller Cusson présente le 19me rapport du comité d'eau et éclairage en ces termes:

"Votre comité a l'honneur de faire rapport comme suit: lo. Des soumissions ayant été demandées pour des tranchées supplémentaires, afin de relier les différents puits de l'aqueduc, quatre ont é é reçues, savoir: J L. Tobey, Despatis & Cie. O. L. Hénault et Jean Couture."

"Après considération, le conseil a trouvé que la soumission de M. Jean Couture est la plus avantageuse pour la ville, et il recommande en conséquence de l'accepter.

"Que la Fairbanks Co. soit priée de fournir un cautionnement pour garantir la ville de toute perte ou condamnation au sujet des bornes-fontaines fournies à la ville par la dite compagnie et dont la patente a été contestée par la Vulcan Iron Works Co."

3o. Que les comptes suivants soient acceptés et payés: The Garthshore-Thompson Pipe & Foundry Co., $41.63; E. H. Bissett, $25 00; le même, $208 80; The Manitoba Iron Works, $255; Thos Black, $1555.20; Allaire & Bleau, $8.85; The Standard Plumbing Co., $172.85; Collin Co. ltd, $35.75; Winnipeg Electric Street Ry, $222.40; la même, $12.58; L. Laurendeau, $10.65.

Ce rapport est adopté.

Le conseiller Pelletier présente le dix-septième rapport du comité des travaux publics en ces termes:

"Votre comité a l'honneur de faire rapport comme suit:

"lo. MM. Couture Freres ayant demandé la permission d'enlever un bout de trottoir près du pont de la Seine, cette permission leur est accordée pour quatre jours à condition qu'ils replacent le trottoir chaque soir.

"2o. L'ingénieur de la Ville ayant informé le comité qu'un trottoir sur l'avenue Teché depuis le chemin Ste-Marie jusqu'à la Troisième rue, a été fait par erreur sur le côté Est au lieu du côté Ouest, tel qu'annoncé, le comité recommande que le secrétaire-trésorier écrive à la Norwood Improvement Co. pour lui demander si elle aurait objection à payer la taxe spéciale sans déplacer le dit trottoir.

"Qu'il soit écrit à la Winnipeg Street Railway C. qu'elle ait à mettre son chemin dans la ville dans un état conforme aux plans et aux arrangements faits avec la ville, et ce d'ici au 15 décembre.

"Il recommande aussi que septième rapport de la Cour de Police pour le mois d'octobre dernier, montrant une recette de $40.35 et des déboursés de $28.70 laissant une balance de $11.65 soit accepté et filé."

Ce rapport est adopté.

Proposé par le conseiller Pelletier, secondé par le conseiller Gédéon Couture, que les deux soumissions de Paul Gagnon pour ouverture de ruelles, et Jean Couture, pour égoût de l'avenue Taché et de la rue Taché soient acceptées. Agréé.

Proposé et secondé par les mêmes, que le rôle de paie No. 53, $113 20, soit accepté et payé. Agréé.

Proposé par le conseiller Cusson, secondé par le conseiller Gauvin, que le compte de L. Lafranchise, $1.50, et le rôle de paie No. 54, 2318 40, soient acceptés et payés. Agréé.

Proposé par le conseiller Gauvin, secondé par le conseiller Pelletier, que le conseil a appris avec douleur la mort d'un de ses anciens membres, M. Modeste Lamontagne, et que copie de cette résolution soit transmise à la famille éprouvée.

Et la séance est ajournée à jeudi, le 17 novembre courant, au lieu et à l'heure ordinaires.

Le Manitoba.

Mercredi, 23 Novembre 1904

Tenir et Posseder sont deux choses differentes

Le décompte a eu lieu—M. Cyr l'emporte avec une majorité de dix voix.

Nous croyons que l'élection sera maintenant attaquée sur ses mérites.

Les journaux nous annoncent que la session aura lieu en janvier. Les tribunaux ne peuvent décider de la validité de cette élection avant la date fixée pour la convocation du Parlement. Dès lors, il est bon de poser une question directe à tous les libéraux honnêtes, qui mettent encore les principes sacrés de l'honneur et de la justice au-dessus de l'aveugle et déloyale partisannerie:

Monsieur J. E. Cyr aura-t-il l'audace et l'impudence d'aller réclamer un siège qui ne lui appartient pas?

Nous demanderons au parti libéral s'il ira jusqu'au point de fouler aux pieds les principes les plus élémentaires de l'honneur et de l'équité, en permettant à l'un de ses partisans de se proclamer à la face du pays le possesseur d'un mandat qui a été ouvertement volé à M. LaRivière.

M. Cyr est déclaré élu par 10 voix de majorité sur son adversaire.

Or vingt-cinq électeurs dont voici les noms:

J. Hearn,
A. Hearn,
Geo. Hearn,
Z. Lavoie,
D. Houle,
J. B. Sauvé,
C. Letendre,
W. Daunais,
F. Carrière,
L. P. Peduεault,
C. Charbonbeau,
D. McDougall,
F. Lavoie,
N. Prince,
D. Tétreault,
H. Godard,
L. Gamas,
O. Lord,
J. B. Sauve,
J. O. Plante,
O. Archambault,
D. Ducharme,
J. Gramm,
J. Ross,
M. Ryan.

se sont vus refuser l'entrée du poll.

Ces vingt-cinq citoyens étaient des sujets britanniques, ayant plein droit de vote.

Leurs noms avaient été régulièrement inscrits sur la liste électorale. Tous étaient conservateurs et allaient sûrement marquer leur croix en faveur du candidat conservateur.

Une main inconnue et félonne a rayé leurs noms, à une date où il n'était plus possible à personne d'altérer légalement les listes électorales de façon à faire perdre à un seul de ces électeurs son droit de vote.

Sans le moindre avis, sans l'ombre d'une enquête contradictoire, vingt-cinq citoyens honnêtes et libres se sont vus mis au ban de l'électorat; ils ont été relégués au rang des gens privés de leurs droits civils.

Dans un conciliabule secret et ténébreux leurs noms ont été biffés, comme s'ils étaient moins que des parias. Le persécuté de la Sibérie n'a rien à leur envier.

Si ces vingt-cinq citoyens avaient voté, M. LaRivière aurait eu une majorité officielle de 15 voix.

Nous demanderons maintenant aux libéraux honnêtes comme au pays tout entier:—

M. Cyr peut-il en droit et en justice aller siéger à Ottawa comme député de Provencher? y a-t-il deux poids et deux mesures?

Le vol de $25. est-il plus noir que le vol de 25 votes.

Il est important que ce point s'éclaircisse; il y va de la paix et de la sécurité publique de savoir si les citoyens de ce pays sont libres ou si la loi et le gouvernement protègent la filouterie, l'arbitraire, le vol des mandats électoraux!

Si l'on veut établir dans ce pays un régime de rapines, qu'on le dise, de manière que l'on sache où l'on va.

M. Cyr peut-il profiter du brigandage pratiqué à son intention?

La liste électorale a été faussée.

Cet acte de faussaire, en supposant même que M. Cyr n'en aurait pas eu connaissance auparavant, ne lui laisse-t-il pas des doutes sur la légitimité de son acte, si par hasard il touchait quelqu'indemnité parlementaire. Car M. Cyr connait maintenant ce qui s'est fait. Il en a même été averti de bonne heure au jour de la votation. Averti, il a refusé d'intervenir en faveur de la justice.

Naturellement, c'est là la question principale, mais il y en a une autre.

Nous ne parlerons pas des autres irrégularités commises dans cette élection, nous ne parlerons pas des polls où l'on a fait voter des gens dont les noms n'étaient pas sur la liste, non plus des gens qui ont voté sur permis; nous resterons sur ce point de 25 électeurs de nos amis qui n'ont pu voter, et dont le vote aurait donné la majorité à notre candidat.

Nous n'hésitons pas à le dire, la situation est sérieuse: nous sommes à un tournant de l'histoire politique de notre pays où la conscience semble ne plus exister; la corruption la plus effrénée, le vol ouvert, manifeste, des élections semblent vouloir règner en maitres.

Est ce ainsi que le Canada devra prospérer; est-ce ainsi que l'on peut se vanter de suivre l'exemple d'un passé glorieux? Est-ainsi que l'on préparera les générations futures au noble exercice de leurs franchises électorales. Ce n'est pas en jouant à l'arbitraire, en riant du vol des votes et d'une élection comme d'un bon tour, que l'on élèvera la jeunesse et le peuple à la hauteur de leurs droits de citoyens, aux nobles sentiments de l'honneur et de la probité!

Si vous voulez un peuple d'incroyants et d'abrutis moquez-vous de la justice, protégez les sourdes menées des machinateurs d'élections et un jour viendra où vous vous réveillerez au bruit de quelque craquement sinistre. Si au contraire vous voulez la paix, l'ordre et la concorde, si vous voulez la grandeur du Canada, arrêtez-vous un moment, regardez votre œuvre et faites ce que vous devez faire.

L'honneur et l'honnêteté n'ont qu'un chemin.

des citoyens qui le 3 du mois courant, se sont présentés au Poll pour voter.

Si des officiers sans scrupule avaient laissé voter les conservateurs, si une canaille politique n'avait rayé de la liste les noms de plusieurs électeurs qualifiés, ça ne serait pas vous, M. Cyr, mais bien M. LaRivière qui triompherait aujourd'hui.

Dans un seul Poll, le nombre d'électeurs retranchés est plus grand que le chiffre de votre majorité. C'est clair: on a volé Provencher à votre profit. Mais celui qui détient est aussi responsable que celui qui vole.

M. Cyr, il vous reste un devoir à remplir: c'est celui de montrer au public que vous n'approuvez pas les choses qui se sont passées; c'est de remettre à M. LaRivière le mandat qui lui appartient. Vous n'avez pas le droit de retenir une chose volée.

Celui qui est venu du Ciel nous enseigner la sainte doctrine a dit: "Remettez à César ce qui appartient à Cesar."

Jéhovah avait proclamé bien auparavant:

Le bien d'autrui tu ne prendras, ni ne *retiendras* injustement. C'est de plus une loi naturelle: la raison nous commande rendre justice à son prochain.

Montrez qu'un libéral ne fait pas fi de toutes ces lois, montrez que s'il y a des canailles dans votre parti, il y a aussi des citoyens honnêtes qui remettent la chose volée.

Remettez, M. Cyr, restituez le comté de Provencher à M. LaRivière. Il ne vous appartient pas. Cette restitution séparerait votre cause de celle de la canaille et préserverait votre dignité personnelle aux yeux de tout ce qu'il a d'honnête dans les deux partis politiques.

UN INDEPENDANT

SANS RIVAL

Les médicaments ne manquent pas pour le soulagement des malades; mais pour la guérison de ceux qui toussent, le BAUME RHUMAL est sans rival.

A l'Academie Ste-Marie

Les Enfants de Marie ont donné lundi soir une fort intéressante séance. Les révérendes Sœurs avaient convié spécialement à cette séance leurs anciennes élèves. Le programme de cette fête de famille était composé de musique et de drames anglais et français; le tout très bien rendu et suivi avec attention par l'auditoire.

Dans la Colombie-Anglaise

Une mine de charbon vient de faire explosion à Carbonado, près de Fernie. Quatorze mineurs ont été tués.

Cors

Les cors et les enflures aux pieds peuvent être guéris en appliquant matin et soir.

7 Monk's Oil

UNE BONE REPUTATION

La réputation du BAUME RHUMAL comme guérissant du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, repose sur des milliers de guérisons.

Le Ministere Francais

Paris,— On considère que le cabinet est sérieusement menacé dans sa stabilité par la démission du général André.

Le bruit court que M. Pelletan, ministre de la marine, M. Déclassé, ministre des affaires étrangères et d'autres membres du cabinet sont sur le point de démissionner, mais les amis de ces ministres déclarent que les bruits qui courent à ce sujet ne sont pas fondés. D'autre part, on semble d'accord pour dire que le cabinet ne tiendra pas longtemps.

Quelques personnes des mieux informées sur ce qui se passe dans les cercles ministériels pensent qu'un nouveau cabinet sera formé d'ici trois semaines et que M. Déclassé y conservera le portefeuille des affaires étrangères.

LETTRE OUVERTE A M. J. E. CYR

MON CHER MONSIEUR,

Une élection et un décompte de bulletins, tous deux accomplis d'une façon nouvelle, vous ont fait député de Provencher.

Cela m'étonne que vous acceptiez la situation. Vous savez fort bien, Monsieur Cyr, que vous n'êtes pas l'élu, que vous ne représentez pas la majorité

Les rognons sont delicats

ET FACILEMENT AFFECTES PAR LES CHANGEMENTS DE TEMPERATURE. DR CHASE'S KIDNEY-LIVER PILLS.

Les poumons eux-mêmes ne sont pas plus sensibles à l'effet des courants d'air et du froid que les rognons. C'est pourquoi beaucoup de travailleurs contractent la maladie de rognons. Les douleurs dans le dos sont ordinairement le premier signe, le besoin d'uriner souvent et douloureusement, maux de tête et dérangement des organes digestifs et des intestins.

Si vous voulez éviter la maladie de Bright et d'autres formes mortelles de la maladie de rognons, il faut agir promptement.

Pour être certain d'arrêter la maladie et d'obtenir une guérison certaine servez-vous des Dr Chase's Kidney Liver Pills qui ont tant de fois prouvé leur supériorité sur tous les autres remèdes pour les rognons, en agissant sur le foie et les intestins aussi bien que sur les rognons les pilules pour le foie et les rognons du Dr Chase font un lavement complet de toutes les parties du système et enlèvent tous les poisons.

Mr. Ellis Gallant, Paquetville, N. B., écrit: Il y a environ quatre mois, je m'aperçus que j'étais trop malade pour travailler. Je ne pouvais pas dormir la nuit je n'avais plus d'appétit et mes rognons étaient tellement affectés que je pouvais à peine marcher à cause de douleurs dans le dos. Je résolus d'essayer les pilules du Dr Chase pour le foie et les rognons et l'emplâtre pour le dos. Après trois semaines d'essai, je suis content de dire que j'étais complètement guéri. Les remèdes du Dr Chase sont d'excellents remèdes de famille.

Dr Chase's Kidney-Liver Pills ont une telle influence sur les rognons qu'ils en écartent entièrement la maladie.

Une pilules chaque soir, et les pilules du Dr Chase pour le foie et les rognons vous assureront une action régulière des rognons du foie et des intestins 25c. la boîte, chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co. Toronto. Pour vous protéger contre les imitations le portrait et la signature du Dr Chase sont sur chaque boîte.

—M. Hormisdas Leblanc a déménagé son atelier de barbier et sa salle de billard dans le nouveau Bloc de l'hotel de Québec. M. Leblanc a installé d'autres tables de pool et il invite ses amis à lui rendre visite.

—Dans la nuit de mardi dernier des voleurs se sont introduits chez MM Mondor, Guilbault et Cie et M. Martineau de l'hotel Norwood; les voleurs se sont emparés de différents objets et d'un peu d'argent avant de déguerpir.

—C'est réellement un beau et grand magasin de liqueurs et cigares que possède maintenant M. J. B. Leclerc, rue Dumoulin. Il y a là un bel assortiment de fines liqueurs et de fins cigares. Avis aux amateurs et aux connaisseurs. Ajoutons que la belle façon du propriétaire est à l'avenant de tout le reste du magasin! La courtoisie dans une maison de commerce fait partie de l'actif de l'établissement.

—Les élections municipales approchent. Les candidatures se dessinent un peu partout; à Winnipeg on offrira probablement un second terme au maire Sharpe à Saint-Boniface, les prédictions sont assez difficiles à faire. Nous savons cependant que M. Thomas Berry sera candidat comme conseiller dans Norwood. Nous croyons que M. Berry serait une bonne acquisition pour le Conseil.

—Un feu terrible a ravagé la partie ouest de la paroisse de Ste Agathe, hier soir. Le feu allumé par imprudence ou inadvertance, à détruit à peu près 600 tonnes de foin. M. J. Gratton a perdu à lui seul environ 200 tonnes; d'autres ont aussi éprouvé des pertes considérable.

—Le bel automne que nous avons eu a permis à la ville de faire avancer rapidement la construction de l'aqueduc. Nous espérons tous que cet aqueduc fonctionnera bientôt.

—Le viaduc récemment construit au C. P. R. à Winnipeg, a été livré définitivement au publi lundi matin. C'est un magnifique travail dont le public appréciera bientôt les heureux résultats.

—Avec l'approche de l'hiver arrivent les préparatifs des amusements de la saison: malgré la température exceptionnellement belle dont nous jouissons, les patinoirs se préparent; les clubs se forment aussi. Nous avions à Saint-Boniface un club de raquettes. La neige ne tardera guère à tomber; peut-être donnera-t-elle à quelques-uns le désir de ressusciter ce club.

ILS NE MANQUENT PAS

Les médicaments ne manquent pas pour le soulagement des malades; mais pour la guérison de ceux qui toussent le BAUME RHUMAL est sans rival.

Proclamation

VILLE DE SAINT-BONIFACE

Avis est par les présentes donné aux électeurs municipaux de la Ville de Saint-Boniface que, conformément à l'Acte Municipal, je requiers leur présence à l'Hôtel-de-Ville dans la dite Ville de Saint-Boniface, Mardi, le sixième jour de décembre A. D. 1904, entre midi et une heure de l'après-midi, pour procéder à la mise en nomination d'un maire et de quatre conseiller devant faire partie du conseil de la dite Ville, et de quatre commissaires d'école.

Donné en l'Hôtel-de-Ville, en la Ville de Saint-Boniface sous mon seing et le sceau de la dite Ville de Saint-Boniface, ce vingt troisième jour de novembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre.

THEO. BERTRAND,
Officier-Rapporteur

Avis Public

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Carillon, sera tenue à la Salle du Conseil Municipal, lundi, le 12ième jour de décembre 1904, à 1 heure P. M.

Date à St-Pierre, Manitoba, ce 2 Nov. 1904

PAUL CHENARD,
Société d'Agriculture de Carillon

NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF MONTCALM MANITOBA

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By vertue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Montcalm in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate Seal of the said Municipality and bearing date the twenty-fifth day of October, A.D. 1904 commending me to levy upon the several parcels of land hereinafter-mentioned and described for the arrears of taxes respectively due thereon together with costs, I hereby give notice that unless the said arrears of taxes and cost be sooner paid I will on tuesday twentyieth day of December 1904 at the hour of 3.30 o'clock in the afternoon, at the Municipal Hall in the village of Letellier in the Province of Manitoba, proceed to sell by public auction, the said lands for arrears of taxes and cost.

DESCRIPTION.	Section	Township	Range	Acres	Arrears of Taxes	Costs.	TOTAL	Patented Or unpatented
N½	6	1	2	320	118 61	50	119 11	
S½ of Leg. Sub. 15-16	31	2	1	40	11 34	50	11 84	
L. Sub. 15-16 & N½ of N½ of L. Sub. 9-10	21	2	1	160	61 68	50	62 18	
SE¼	3	3	1	160	26 40	50	26 90	
NW¼	13	3	1	114	57 80	50	58 30	
SW¼	19	3	1	160	54 88	50	55 38	
NW¼, N½ of SW¼	22	4	2	240	66 03	50	66 53	
SE¼ S½ of NE¼	26	4	2	240	84 45	50	84 95	
Lot 7 8 plan	36				13 34	50	13 84	
" 5-6	36				10 49	50	10 99	
" 1-2-3	764				23 01	50	23 51	
" 177, Ste-Agathe					60 67	50	61 17	
" 181 do					49 27	50	49 77	
" 211 do					39 63	50	40 13	
" 291-293 do					106 34	50	106 84	
" 215 do					67 94	50	68 44	

Dated at St-Jean-Baptiste in the Municipality of Montcalm, this sixteenth day of November, A. D. 1904.

JOSEPH BARIL,
Secy.Treasurer, Municipality of Montcalm

AVIS.

Avis est par la présente donné qu'un règlement de la Municipalité Rurale de Montcalm, a été soumis au Conseil de la Municipalité, et a été lu une première et une deuxième fois par le dit Conseil, et sera adopté finalement par le dit Conseil, son assemblée du 27 décembre 1904, dans le cas où les électeurs manifesteraient leur approbation du dit règlement.

L'objet du dit règlement est de prélever la somme de Vingt-cinq Mille piastres ($25,000), et de créer une dette au dit montant, pour payer la dette actuellement existante de la Municipalité et de construire et réparer, et assister à construire et à réparer des ponts, des canaux et des chemins publics, dans la dite municipalité, avec la balance de la dite comme, après paiément de la dette municipale actuellement existante, et aussi pour autoriser l'émission de débentures par la dite Municipalité, pour la dite somme et l'intérêt. Le capital de la dite dette devra être remboursé en vingt paiements annuels, pour une période de vingt ans, avec intérêt à 5 p. c; par année, cet intérêt devant être payable chaque année sur tout le montant du capital non payé. Le montant total qui doit être prelevé par taxe spéciale pour payer cette dette et son intérêt est de Deux Mille Six Piastres et Vingt-cinq Cents ($2006.25) par année pendant le dit terme. Le temps fixé pour prendre le vote des électeurs de la dite Municipalité, pour ou en faveur du dit règlement, sera jeudi, le 20 décembre 1904, entre neuf heures du matin et cinq heures du soir, et les endroits suivants seront les Polls des differents quartiers de la Municipalité:

Pour le Poll No. 1, chez M. Joseph Bachelar, A. W. Anderson, député officier-rapporteur.

Pour le Poll No. 2, à la salle municipale, Ovide Bellavance, député officier-rapporteur.

Pour le Poll No. 3, à la salle de la C. M. B. A., Napoléon Déry, député officier-rapporteur.

Pour le Poll No 4 chez M. Aimé Beaubien, Aimé Beaubien, député officier-rapporteur.

Le 1er décembre 1904, à 10 heures de l'avant-midi, le préfet de la dite Municipalité se rendra au bureau du greffier, au village de St-Jean-Baptiste, pour sommer les personnes aux différents polls et à l'addition finale des votes, au nom de ceux qui sont intervenés à promouvoir ou à combattre la passation du dit règlement. Le greffier de la dite Municipalité devra, mercredi, le 21 décembre 1904, à l'heure de midi et demi, faire l'addition des votes pour et en faveur du règlement, à Saint-Jean-Baptiste.

Cet avis est donné par et au nom du Conseil de la Municipalité Rurale de Montcalm

Daté à St-Jean-Baptiste, ce seizième jour de novembre 1904.

JOSEPH BARIL,
Greffier de la Municipalité Rurale de Montcalm

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le corps de police vient d'être augmenté à Winnipeg.

Un pianiste émérite, Ottokar Malek vient de visiter Winnipeg On l'a fort admiré.

—Les assises sont fort longues cet automne. La liste des cas était nombreuse.

—Les tailleurs sont en grève à Calgary; ils réclament 28 cents l'heure.

—Demain aura lieu la vente de terrains pour arrérages de taxes à l'Hôtel de ville.

—On demande: Une servante générale; s'adresser à Madame A. Bénard, 165 rue Hargrave, Winnipeg.

—Samedi dernier décédait à l'Hospice Taché, madame Norman Gingras de Le Roy, North Dakota.

Nous regrettons d'apprendre que notre chef de police, M. Liguori Gagné est retenu à sa chambre par la maladie.

Un train du C. P. R. a déraillé à Melbourne, Man. dimanche dernier. Pas d'accidents graves.

—Dimanche sera le 1er dimanche de l'avant; quand on est ren du à l'avent, l'année court vite vers sa fin.

Les propriétaires de moulins à farine des Etats-Unis achètent notre blé en plus grande quantité que de coutume cet automne.

—Un prince chinois de haute lignée est passé à Winnipeg dimanche. Les Célestes lui ont témoigné de grandes marques de respect et l'ont banqueté.

—M. Télesphore Pelletier, marchand, occupe maintenant l'aile nouvelle qu'il vient d'ajouter à son magasin, rue Dumoulin. Succès à notre ami.

—Les journaux de Winnipeg ont reproduit, de la récente circulaire de Mgr. l'Archevêque à son clergé, tout ce qui concernait la question scolaire.

—Les examens de Droit viennent de se faire à Winnipeg. Quarante-cinq candidats environ se sont présentés. C'est un joli chiffre.

—La société littéraire anglaise du collège de Saint-Boniface donnera une séance publique le 1er. décembre. On nous annonce un programme particulièrement intéressant.

—Jeudi dernier les amis de madame Alfred Levêque à l'occasion de 50ième anniversaire de naissance, lui ont presenté une jolie bourse en or et une magnifique horloge.

NAISSANCE

En cette ville le 17 courant, madame J. F. Prud'homme: une fille.

Pilules Rouges

POUR LES

Femmes Pales et Faibles.



Fac-simile exact d'une boite de Pilules Rouges.

Nos **Pilules Rouges** sont une spécialité pour les maladies des femmes seulement; c'est ce qui fait leur force et leur popularité. Il est impossible à un remède de guérir tous les maux. **Jamais**, dans l'histoire de la médecine, un remède n'a obtenu autant de guérisons que nos **Pilules Rouges**. Nous demandons à nos nombreuses clientes de ne pas comparer nos **Pilules Rouges** aux autres remèdes guérissant tous les maux, entre autres, aux remèdes liquides qui ne doivent leur effet stimulant qu'à l'alcool qu'ils renferment.

Nos **Pilules Rouges** diffèrent de tous ces remèdes en ce qu'elles sont **une spécialité** d'une puissance qui tient du prodige.

Mesdames, si vous voulez **restaurer votre estomac**, afin que votre **digestion** se fasse bien et que ce que vous mangez vous profite; si vous voulez renforcer **votre foie, vos rognons et vos intestins**, afin que toutes les impuretés disparaissent de votre système et que vous ne souffriez plus de **maux de reins, de douleurs de côté, de maladie de foie** ni de **constipation**; si vous voulez avoir un **sang riche, pur et rouge**, afin de faire disparaître **la pâleur** de votre figure, de vos lèvres, ainsi que ces **cercles** autour de vos yeux qui rendent si **laides** les jeunes filles qui pourraient être **jolies**; si vous voulez que vos périodes soient régulières et **sans douleur**; si vous voulez que vos enfants soient **forts** et vos maladies sans **rechute**; si vous voulez que le **retour de l'âge** se passe doucement, **sans souffrance, sans paralysie** ni **hydropisie**, faites un usage consciencieux des **Pilules Rouges** de la **Cie Chimique Franco-Américaine.** Elles feront pour vous ce que ne pourront faire la plupart des médecins.

Nos **Pilules Rouges** guérissent les **pales couleurs, les règles douloureuses**, les **irrégularités, les pertes blanches**, le **mal de reins**, les **douleurs dans les côtés** et le **bas ventre**, les **palpitations de cœur**, les **étourdissements, la perte d'appétit**, la **mauvaise digestion**, les **gonflements** et les **tiraillements d'estomac** après les repas, les **fibromes**, les **hémorragies**, les **migraines**, les névralgies, tous les troubles de la circulation et enfin, tous les symptômes amenés par le **beau mal.** Nos **Pilules Rouges** guérissent aussi la **froideur des pieds** et des mains, les **enflures des jointures**, les **hydropisies**, les **paralysies** et tous les maux amenés par les troubles du retour de l'âge.

Nous conseillons aux femmes qui emploient nos **Pilules Rouges**, de les prendre avec **persévérance**, car elles savent qu'une maladie qui a mis des années à se déclarer, ne peut pas se guérir dans quelques jours. Les femmes qui souffrent doivent prendre nos **Pilules Rouges** jusqu'à disparition complète de toutes les douleurs qu'elles endurent, et jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon appétit, leur bonne digestion, leur teint frais, leur humeur gaie et toutes les forces qu'elles ont perdues par la maladie.

Nos **Pilules Rouges** sont vendues chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyés par la malle, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du montant de 50 cts pour une boîte ou de $2.50 pour six boîtes.

Nos Médecins Spécialistes donnent tous les jours, excepté les dimanches, à toutes les femmes cherchant la santé, des **consultations gratuites**, à nos salons, **274 rue St-Denis, Montréal.**

Les femmes qui demeurent trop loin pour venir consulter personnellement nos Médecins, sont priées de nous écrire une description complète de leurs maladies. Nos Médecins répondront le même jour donnant des conseils qui guérissent. Toutes consultations, soit personnelles ou par lettres, **sont absolument gratuites et strictement confidentielles.**

Nos Médecins Spécialistes qui, depuis des années, ne traitent que les maladies des femmes, ont atteint la perfection, et les cas extraordinaires guéris par eux ne doivent surprendre personne.

Se méfier des **contrefaçons** ou des **impositions.** Nos Médecins ne passent **jamais** de maison en maison pour soigner nos malades. Nos **Pilules Rouges** ne sont jamais vendues au 100. Elles sont toujours vendues en petites boîtes de bois contenant 50 Pilules Rouges, comme le fac-simile de la boîte ci-haut.

Refusez sévèrement toutes les autres **Pilules Rouges** qu'on pourrait vous offrir. Insistez pour que le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine soit bien sur chaque boîte. Ce sont les seules véritables. Toute correspondance doit être adressée comme suit: **Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.**

GUILBAULT & CIE.

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture Harnais etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Gréement de beurreries et de fromageries.

Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE.

BOITE DE POSTE, 147. - - TÉLÉPHONE, 604.

13-3-01

CARSLEY & CO.,

Grande Vente de Jupes

Lot spécial de jupes à la mode en gris et noir, valeur $4.50 prix $2 75

Jupes en étoffe venitienne, garnies en pareille valeur $7.00, prix $5 00

MANTEAUX—Largeurs spéciales, noir seulement, 44 à 46 pouces, $4.50, $6 50.

CHAPEAUX—Fœdora, noir, 85c. à $3.00. Beaver, de toutes les couleurs et de toutes les formes. Prix spécial, $3.75.

FLANELLETTES—50 pièces de flanellettes à blouses, dessins et nuances divers. Prix spécial, 10c la verge.

ETOFFES A ROBES—Grand assortiment dans les Tweeds et Meltons. Prix spécial, 35c la verge.

CARSLEY & CO.,

344. rue Principale, Winnipeg

Librairies Keroack

M. Keroack. RUE DUMOULIN, *Saint-Boniface.*

H. B. Keroack. COIN DES RUES MAIN ET WATER En face de l'Hôtel Manitoba, *Winnipeg*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés.

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE, $2.000.000

CAPITAL entièrement versé $2.000.000

FONDS DE RESERVE...... $1.200.000

DIRECTEURS:

F. X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte.
M. J. A. Prendergast Gérant Général.
C. A. Giroux, - Gérant.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Succursales:

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

Joliette P. Q. — St Henri P. Q.
Louiseville P. Q. — St Jérome P. Q.
Québec P. Q. — Trois-Rivières P.Q.
Québec St. Roch P.Q — Valleyfield P Q.
Sorel P. Q. — Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q. — Winnipeg Man.
Saint-Boniface, Man

Département d'Epargne,—Les dépôts sont reçus et portent intérêt, payable le 30 Novembre et le 31 Mai.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or, argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde,

AGENTS EN ANGLETERRE: The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte.

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

A. J. C. FRIGON, Gerant. Winnipeg.

E. BELAIR, Gerant, Succ. de Saint Boniface.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

GRATIS Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout.

KOENIG MED. CO., 100 Rue Lake, CHICAGO.

En vente chez les pharmaciens; $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE, 5c

C. A. GAREAU

Offre Speciale

Habits noir pour hommes de 12 à 15 pour $10.00.

Pantalon pour hommes de $2.50 à 3.50 pour $1.75.

Chemises pour hommes de $1.00 à 1.50. pour 75cts

Demandez à voir notre chapeau spécial de $3.50 pour 2.00

Nous avons ouvert un département nouveau pour les chaussures.

Nous sommes outillés pour faire les vêtements sur mesure, d'après les derniers modèles de la mode. Il n'en coute que votre temps pour venir voir par vous mêmes.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

C. A. GAREAU

Coin des Rue Main et Logan.

MADAME OU MONSIEUR

Chaque article mentionné ici peut être délivré. Nous remplissons les commandes par la malle avec la plus grande attention. Si vous venez vous-mêmes, vous serez satisfaits des prix et de la valeur.

VOYEZ NOS PRIX

POUR CETTE SEMAINE.

HABILLEMENTS D'HOMMES

Bons habillements en tweed valant $7.50 pour	$ 500
Bons habillements pour affaires valant $8.50 pour	600
Magnifiques habillements en tweed écossais valant $13.50 pour	1050
Habillements fins en drap Venitien noir valant $20.00 pour	14.50

CAPOTS D'HOMMES

Epais capots d'hiver, avec collets haut et chauds, dans tous les prix et de toutes les couleurs. Prix $7,50 6.00 5.50 et	$4.75
Capots d'automne doublés de satin de $12.00 pour	10.00
Capots d'automne valant $15.00 pour	12.00

PANTALONS D'HOMMES

Pantalons d'hommes valant $1.75 pour	$1 00
Pantalons épais, tout laine valant 3.00 pour	2 00
Pantalons fins, en laine filée valant $5.50	3.50

Tout ce que vous voulez en fourrures. La mode pour les fourrures de cet hiver est décidé et nos nouveaux modèles sont corrects de toutes les façons. Vous qui appréciez la meilleure qualité, les genres nouveaux et la perfection du fini à des prix spéciaux entrez et voyez.

Capots doublés en fourrures, pour hommes de $40.00 pour	$ 28.00
Capots en Chat Sauvage pour hommes en montant depuis	17.00

Tour de cous et collets pour dames en mouton de perse, loutre, Epossum castor, seal, zibeline etc.

Fourrures Pour Dames

Un bel assortiment de manteaux pous dames; en mouton de perse noir, en seal électrique, Collerettes doublées de fourrures, etc.

Manteaux en astrachan pour demoiselles	$ 16.50
Manteaux en astrachan pour dames valant $36.00 pour	29.50
Manteaux en Chat Sauvage valant $40.00 pour	29.50

Les ordres par la malle reçoivent l'attention la plus prompte et la plus soigneuse Toutes nos marchandises sont garanties, être exactement comme nous les représentons. Envoyez nous un ordre pour essayer. N'oublliez pas l'adresse.

CHEVRIER ET FILS

452 RUE MAIN VIS-A-VIS LE BUREAU DE POSTE

LE MAGASIN BLEU, A l'ENSEIGNE DE L'ETOILE BLEU

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564,440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	85,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE, Acting chief clerk, Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN, Provincial Gouvernement Agent, 617, Main Street, Winnipeg.

WINNIPEG FISH CO.

POISSONS
GIBIERS
VOLAILLES
HUITRES

Nous avons un gros assortiment de poissons d'eau salée et d'eau douce.

Nous avons aussi en main toutes sortes de poissons salé ou fumé.

WINNIPEG FISH CO.

WINNIPEG.

Phone 1480

ON DEMANE

Une dame de confiance pour solliciter des commandes pour matinées et impermeables. Bonne commission. Ecrivez de suite. DOMINION GARMENT CO., Guelph, Ont

Proclamation

TOWN OF

SAINT-BONIFACE

Notice is hereby given to the Municipal Electors of the Town of Saint Boniface, that pursuant to the Municipal act, I require their presence at the Town Hall, in the Town of Saint-Boniface, on Tuesday the sixth day of December A. D. 1904, between the hours of twelve noon and one of the clock in the afternoon, for the purpose of nominating one Mayor and four Councillors to sit in the Town Council, and also four school Trustees

Given under my hand and the seal of the Town of Saint-Boniface, at the Town Hall, in said Town of Saint-Boniface, this twenty-third day of November, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and four. (1904)

THEO. BERTRAND, Returning Officer.

Grandes Ventes

Cette Semaine au MAGASIN ROYAL

SAINT-BONIFACE.

Nous avons le plus beau stock de paletots et de pardessus d'automne et d'hiver; gilets pour hommes et garçonnets, nous venant des plus grandes manufactures de Montréal. Nous allons vendre A SACRIFICE pour faire place à notre stock d'hiver.

Il est temps que vous pensiez à vos intérêts. Il n'est personne qui les connaisse mieux que vous. Les grands froids d'hiver forcent à de grandes dépenses. C'est en achetant au MAGASIN ROYAL un beau pardessus épais et chaud, dans les dernières modes, que vous y remédierez et épargnerez de l'argent. Venez faire une visite au

MAGASIN ROYAL,

ALP. PHANEUF, Gérant — SAINT-BONIFACE, MAN.

LA GUERRE

St-Pétersbourg, —Les suggestions de paix qui continuent de venir de l'étranger sont traitées, de même que celles qui les ont précédées, comme ne méritant pas de sérieuse considération..

La simple mention d'intervention provoque la colère des autorités.

La répétition de la nouvelle disant que le président Roosevelt, ayant l'appui de la Grande-Bretagne et de la France, avait déjà été approché par le Japon et était prêt à offrir ses services vu la situation de la Russie n'est pas considérée comme un acte de bienveilllance.

La Russie va pousser la guerre sur une échelle de plus en plus grande et des préparatifs à cette fin sont en voie partout.

Deux croiseurs, sept contre-torpilleurs et six transports partent de Libeau cette semaine pour rejoindre la deuxième escadre du Pacifique qui est en route pour l'Orient.

ON S'ATTEND A LA BATAILLE

Chansianoutun, Mandchourie, Quartier général du général Kouropatkine.—On s'attend de jour en jour à la marche en avant des Japonais.

Des grandes masses de troupes japonaises se dirigent vers l'est et les Russes s'attendent à ce qu'elles les frappent sur leur flanc gauche.

Une attaque sur le village fortifié d'Endowuniulu, peu éloigné de Sinchinpu et situé au front du flanc droit du 17e corps, a été brillamment menée, durant la soirée du 10 novembre par la 2e brigade de la 35e division d'infanterie.

Le village avait été capturé aux Japonais le matin du même jour.

Les Japonais ont été complètement pris par surprise, la plupart d'entre eux étant assis dans les rues et les huttes, occupés, à prendre leur souper.

Pas un coup n'a été tiré. Les Jadonais ont fui devant les baïonnettes. Les Russes, toutefois, ont été plus tard forcés d'abandonner Endowuniulu, car la retraite de la 3e division les exposait à une attaque de flanc.

Paris,—Le correspondant de "l'Echo de Paris" à Saint-Pétersbourg a eu une entrevue avec le vice-amiral Alexieff. L'ancien vice-roi en Extrême-Orient a dit qu'il avait prévu et prédit la guerre; mais il ne la désirait pas, sachant bien quels dangers pouvaient résulter d'une lutte entre deux puissances civilisées.

Parlant de l'admirable organisation militaire des Japonais, le vice-amiral Alexieff a dit qu'elle était trop parfaite et trop minutieuse. Les Japonais ont préparé leurs plans avec tant de soin, à l'avance, qu'ils n'ont pas aperçu les occasions où les Russes ont pu porter des coups rapides.

L'ancien vice-roi a dit que les rapporté relatifs au prétendu désaccord entre lui et le général Kouropatkine étaient des mensonges et des calomnies. Le général Kouropatkine était presque complètement indépendant, et le vice-amiral Alexieff ne s'est jamais mêlé des opérations militaires. Il n'y a eu entre eux aucun désaccord, car le vice-roi s'est toujours abstenu de donner au général aucun avis sur les questions de stratégie ou de tactique.

VEGREVILLE, ALTA

NOTES HISTORIQUES SUR LA PAROISSE DE ST MARTIN DE VEGREVILLE, ALBERTA

(Suite)

Les Canadiens en rachetèrent une partie, aussi jusqu'à récent les catholiques réussirent malgré tout à se tenir en tête de la population. L'émulation des deux populations eut pour résultat de donner une importance considérable à Végreville.

Végreville devint dès lors le centre de toute la vallée de la Rivière Vermillon. Les grands chemins des voyageurs parcourant les prairies traversèrent le village où, ils s'approvisionnaient. En 1903 des spéculateurs faisaient arpenter des lots de village un terrain de 80 acres. Cinq magasins sont aujourd'hui construits ainsi que deux boutiques de forges, quatre agences de machineries, un hotel, une boulangerie, plusieurs maisons de pensions, trois écuries de louage. Un poste de police montée est aussi établi dans le village, deux médecins et un dentiste, des notaires, commissaires et des juges de paix y font leur résidence, trois magasins de grain sont en construction, une pharmacie doit aussi se construire sous peu. Le village comprend aussi un bon nombre de maisons privées. Enfin une église catholique est en construction, elle a 36x24 pieds avec un chœur de 16x14 pieds, posée sur un solage de pierre; elle est finie à l'extérieur, et malgré son dénument intérieur les offices s'y célèbrent chaque dimanche.

Au mois de janvier 1904 Sa Grandeur Mgr Legal, dans une visite à Végreville, y établissait un prêtre résident de l'ordre de C. R. I. C. de la communauté de Notre Dame de Lourdes, Manitoba. Un second prêtre de la même congrégation est venu rejoindre le premier au mois d'octobre.

Nous prenons occasion de ces quelques notes pour exprimer toute notre reconnaissance, d'abord à Sa Grandeur Mgr Legal qui a toujours témoigné à notre colonie une sollicitude si paternelle, et pour nous encourager, a bien voulu lui-même nous obtenir un permis gratuit pour 20,000 pieds de bois, et a daigné nous donner plusieurs ornements d'église et linges d'autel pour les offices divins; nous désirons aussi remercier nos amis de la province de Québec et du Manitoba qui ont bien voulu nous aider à l'érection de notre église. Nous prenons même la hardiesse de leur faire remarquer qu'il y a encore un moyen très efficace de nous aider et de servir en même temps l'extension de la religion. Ce serait de diriger vers nous les familles qui auraient par ailleurs l'intention d'émigrer. Le temps presse de fortifier nos positions catholiques. Le chemin de fer C. N. R. est en construction, ses terrassements sont actuellement à 3 milles et demi de Végreville, ce qui donne une grande valeur au terrain, de riche qualité d'ailleurs. Les moissons cette année ont été des plus belles et faites en de très bonnes conditions. La vente du grain est telle que les cultivateurs n'ont pas à transporter leur grain, les acheteurs viennent eux-mêmes aux graineries.

Il y a cependant une difficulté à la colonisation rapide. C'est que les homesteads sont pris, comme nous l'avons dit plus haut. Cependant bon nombre de ceux qui ont fait leurs entrées ne sont pas venu sur leur terrain, et sont par conséquent sujets à être cancellés. Ce moyen nous a servi cette année à merveille. A ce sujet M. Benoit Tètreaut, guide des terres de Végreville, peut donner tous les renseignements voulus, mais nous disons à ceux qui désirent employer ce moyen qu'ils doivent se presser, car les visiteurs sont nombreux et avant peu il sera trop tard, en ce qui concerne Végreville même. Le second moyen d'augmenter notre population catholique est de diriger vers nous les colons qui ont un petit capital insuffisant pour acheter avantageusement dans la province de Québec ou de Manitoba Ceux-ci trouveront à Végreville de bonnes terres à un prix relativement bas.

Enfin nous dirons à ceux qui désirent des homesteads dans les conditions ordinaires, venez et établissez-vous à 20 milles au nord de la voie ferrée, auprès de la Rivière Saskatchewan sur les townships 56 55 rang XII, XI et X, dont les terrains sont de première qualité, et où se trouve déjà un groupe de 40 familles canadiennes établies et une centaine de homesteads entrés. Une école y est construite et sera bientôt ouverte, un gros magasin général fournit les habitants de tout ce qui leur est nécessaire, un bureau de poste du nom de Brousseau vient d'être ouvert. Le guide des terres M. Ambroise Gusy donnera sur cette colonie tous les détails désirables. L'eau, le bois de construction et de chauffage y sont abondants. La rivière Saskatchawan sert pour le moment de voie de communication avec Edmonton, si bien que les marchandises peuvent être livrées presqu'aux mêmes prix qu'à la ville.

Terminons ces notes déjà un peu longues en appliquant aux Territoires ces paroles écrites naguère au sujet du Manitoba. Nous sommes aussi dans notre Patrie. L'Alberta est une terre sur laquelle notre race, au lieu de s'étioler, de s'amoindrir, grandira vigoureuse, forte, saine, vaillante, imbue des idées religieuse, sociales et patriotiques qui ont créé la nationalité canadienne française. C'est un sol dont il faut faire passer une partie notable dans nos mains, dans l'intérêt de notre influence future au sein de la Confédération aussi bien que dans l'intérêt plus général du Canada. Oui, c'est à cette hauteur que nous élevons la cause qui nous préoccupe."

Fin A. B.

POUR SE MARIER

Les ingénus de l'un ou de l'autre sexe qui souhaitent de s'engager dans les nœuds du mariage consulteront avec profit les travaux de M. Chalmers Mitchell, professeur à l'University College de Londres.

M Chalmers Mitchell ne leur dira point s'il faut ou non se marier; si l'on doit attacher plus de prix, dans le choix d'un conjoint, à la beauté, au mérite, à la vertu ou à la dot, car ce sont là des questions si ardues que depuis six milles ans que l'on se marie (d'après les chronologies les plus circonspectes) elles sont encore discutées.

Mais M. Chalmers Mitchell leur dira—et c'est déjà quelque chose—l'âge de la personne qui peut faire leur bonheur.

On serait tenté de croire que le conseil varie suivant l'âge du consultant, l'état de sa santé, ses ressources, ses goûts, la manière dont il conçoit la vie. Point. Le professeur n'a qu'une formule, une seule, qui s'applique à toutes les circonstances et résout également toutes les difficultés.

Cette formule a le grand avantage d'être mathématique: elle ramène le mariage à une règle de trois. Soit x l'âge de l'homme. Divisez x par 2, ajoutez 7, vous obtenez y, l'âge de la bien-aimée.

Avez-vous vingt-six ans? épousez une femme de vingt ans. Avez-vous trente quatre ans? unissez votre sort à une femme de vingt-quatre ans. Etes-vous quadragénaire, sexagénaire, centenaire? Prenez, selon le cas, épouse de vingt-sept ans, de trente-sept ou de cinquante sept ans

Quand c'est la femme qui consulte, la même formule est encore applicable - il suffit de la retourner. De y ôtez 7, multipliez par 2, vous déterminez x, âge de l'heureux elu. La jeune fille a-t-elle dix-huit ans? qu'elle épouse un adolescent. Trentenaire elle doit prendre un mari de quarante six ans; cinquantenaire, elle fera bien de borner ses désirs à un époux de quatre-vingt six ans.

M. Chalmers Mitchell s'étend avec complaisance sur la sagacité de cette admirable formule qui satisfait, dit-il à toutes les exigences, s'accorde à toutes les coutumes et convient à tous les climats.

En Andalousie, en Sicile, il est d'usage de marier les filles très jeunes; la formule indique qu'une enfant de seize ans épousera un garçon de dix-huit, et c'est l'âge, en effet, ou convolent les ardents Siciliens et les vifs Andalous.

Il semble toutefois que l'ingénieux professeur n'ait pas pensé à l'Orient. On marie bien, en Turquie ou en Perse, des jeunes filles de douze ans mais non pas à des hommes de dix ans.